## PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT

des organismes d'accueil





## ATTESTATION DE PRESENCE

Je certifie par la présente, que madame Lucie PELLISSIER a participé à la formation des organismes d'accueil organisée à distance, à Grenoble, le jeudi 26 novembre 2020 (Rôle du Tuteur)

Intitulé de la formation	Date et horaires
Réunion de démarrage du Service Civique à distance	26/11/2020 de 9h30 à 12h

Fait pour faire valoir ce que de droit, A Grenoble, le 27/11/2020

> Pour le groupement solidaire Unis-Cité et la Ligue de l'Enseignement, BASTARD Rémy Responsable de la formation

Mis en place avec la Loi n°2010-241 du 10 mars 2010, l'engagement de Service Civique a pour ambition de faire émerger une génération engagée. La réussite qualitative de ce nouveau dispositif repose sur la bonne connaissance, par les structures qui accueillent les jeunes et par les personnes qui les encadrent, de l'esprit et de la particularité de ce statut (pas de contrat de travail, pas de lien de subordination).

Pour accompagner les organismes qui accompagnent ces volontaires, l'Agence du Service Civique leur propose des journées de formation, gratuites et déclinées localement dans toute la France. Ces formations sont mises en place, dans le cadre d'un appel d'offre de l'Agence du Service Civique, par le groupement solidaire Unis-Cité/Ligue de l'Enseignement.